

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

ARRÊTÉ

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux des bibliothèques

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 modifié portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques ;

Vu les arrêtés du 17 juillet 2018 et du 20 novembre 2018 ;

Vu la proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires nationales par le bureau de vote électronique centralisateur le 6 décembre 2018 ;

Vu le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale du corps des conservateurs généraux des bibliothèques du 11 décembre 2018.

ARRÊTE

Article unique

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 1^{er} janvier 2019, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux des bibliothèques :

REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Mme Annick WAGNER, cheffe du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- M. Nicolas GEORGES, directeur du service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles au ministère de la culture.

REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- M. Benoît LECOQ, conservateur général des bibliothèques, doyen des conservateurs et des conservateurs généraux, chargés de missions d'inspection générale des bibliothèques

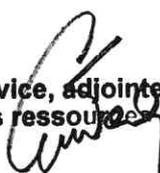
Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux des bibliothèques, représentent le personnel à compter du 1^{er} janvier 2019.

GRADE	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
CONSERVATEUR GENERAL	M. Grégory COLCANAP Service commun de documentation de l'université d'Evry Val d'Essonne Mme Patricia LE GALEZE Service commun de documentation de l'université de Paris 11	Mme Catherine ROUSSY Service interétablissements de coopération documentaire de l'université de Toulouse 1 M. Philippe VALLAS Bibliothèque nationale de France

Fait le 20 DEC. 2018

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation :

La chef de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines



ANNICK WAGNER